MINISTÈRE
DU TRAVAIL
ET DES SOLIDARITÉS
Liberté
Égalité
Fraternité

DREETS Auvergne-Rhône-Alpes
Pôle Politique du Travail
1 Bd Vivier Merle - 69443 LYON CEDEX 03
Tél. : 07 61 36 00 20
Mail : coralie.bourgeois@dreets.gouv.fr
Accueil : de 09h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

TUTO

DEMATERIALISATION DE LA PROCEDURE

«DREETS ARA - Soutien aux actions partenariales en matière de santé au travail et de développement du dialogue social et de la négociation collective en Auvergne-Rhône-Alpes»

Temps estimé pour réaliser cette téléprocédure : 40 minutes

Veillez à regrouper toutes les informations nécessaires avant de démarrer votre saisie.

Le Pôle Politique du Travail de la DREETS Auvergne-Rhône-Alpes et les services travail des DDETS.PP définissent des orientations générales d'actions en faveur du maintien dans l'emploi, de la prévention des risques professionnels, de l'égalité professionnelle ainsi que de l'amélioration des relations collectives de travail par le développement du dialogue social. En outre, l'un des objectifs recherché est de favoriser un large partenariat. Les initiatives des acteurs associatifs, professionnels, syndicaux, territoriaux ainsi que des structures techniques qui s'inscrivent dans ce cadre et qui répondent à l'appel à projet qui en découle (cf. notice de la démarche), peuvent bénéficier d'un accompagnement financier de la DREETS.

Pour débuter la saisie du formulaire en ligne, veuillez cliquer sur le lien suivant :

https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/dreets-ara-soutien-aux-actions-partenariales-en-ma

OU

S'identifier avec FranceConnect

Une messagerie est intégrée à cette plateforme pour tous les échanges entre vous et vos interlocuteurs. Ainsi, vous êtes régulièrement informé(e) de l'état d'avancement du traitement du dossier.

Cette démarche concerne uniquement les dossiers de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

COMMENT CRÉER VOTRE COMPTE SUR LE SITE DEMARCHE NUMERIQUE

❶ Cliquez sur le lien

https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/dreets-ara-soutien-aux-actions-partenariales-en-ma

❷ Cliquez sur : **«Créez-vous un compte démarche numérique»**



❸ Renseignez votre **Email** **(adresse institutionnelle de la structure)** et **créez un mot de passe**
Ou
Identifiez-vous avec **FranceConnect**



❹ Un **Email** vous est envoyé pour activer votre compte

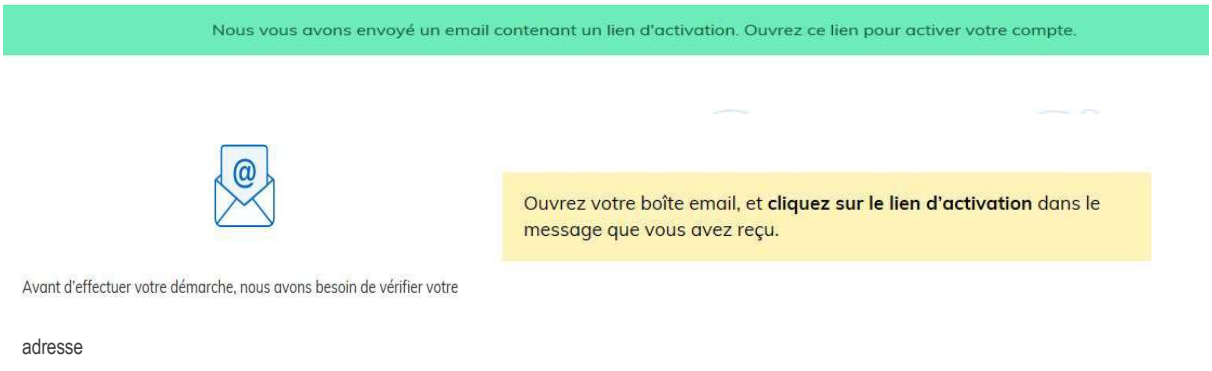

❺ Fermer la session en cours et cliquez à nouveau sur le lien de la téléprocédure mentionné au point ❶

❻ Puis commencer la démarche

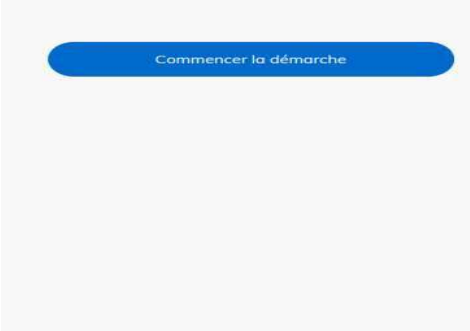

❼ Une fois la téléprocédure terminée, pour conserver vos données dans le temps, il est impératif que vous téléchargiez et que vous gardiez tous les justificatifs qui pourront servir de preuve (formulaire, mails, pièces jointes…).

❽ Pour nous aider à progresser dans la construction de nos services en ligne, n'oubliez pas de donner votre avis en fin de téléprocédure grâce au bouton

